



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Bordeaux et Paris, le 12 septembre 2014

L'Ordre national des infirmiers s'émeut du décès d'un patient à Bordeaux et rappelle l'importance de l'accompagnement de la profession pour garantir la sécurité des soins.

Suite au décès d'un homme âgé de 61 ans à l'Institut Bergonié après l'administration d'un produit destiné à un autre patient par une étudiante en soins infirmiers l'Ordre national des infirmiers tient à adresser ses condoléances à la famille et aux proches du patient. Un tragique accident qui rappelle à tous les enjeux de la profession dans son exercice quotidien. Un tragique accident qui démontre une fois de plus l'importance de veiller à garantir la compétence des infirmiers par leurs pairs dans le cadre de l'ordre au même titre que les autres grandes professions de santé en France.

Mercredi 10 septembre dernier, à l'Institut Bergonié à Bordeaux, un patient hospitalisé depuis le 24 août s'est vu administrer un médicament qui ne lui était pas destiné. De plus, le produit en question, du chlorure de potassium, n'était pas dilué ce qui le rendait mortel. L'enquête s'oriente vers la thèse de l'erreur médicale, la soignante ayant administré la substance étant une étudiante en soins infirmiers de 3^{ème} année en formation. *« Je parle aujourd'hui pour une profession en émoi et j'adresse mes plus sincères pensées à la famille et aux proches du patient. Tous les jours, les infirmiers, première profession de santé de France, œuvrent pour soigner et accompagner les patients. Nous avons leur vie entre nos mains et cette responsabilité est plus qu'un métier, elle est un engagement! »* indique M. Jérôme Lalaque, Président du Conseil départemental de l'Ordre de la Gironde.

Des professionnels accompagnés par leurs pairs...

Un engagement qui correspond à des responsabilités et doit être l'objet d'une attention permanente de la profession. Ce sont le rôle et l'ambition de l'Ordre National que de vérifier l'accès à la profession, d'accompagner les infirmiers dans la promotion de l'évaluation des pratiques professionnelles et du développement professionnel continu tout au long de leur évolution professionnelle. L'Ordre est le garant de leurs compétences, de leur formation continue et donc de la qualité et de la sécurité des soins. Un soutien reconnu aujourd'hui par la profession mais encore de façon insuffisante notamment dans les établissements de soins.

...au service de la qualité et de la sécurité des soins.

« Ce drame nous rappelle malheureusement que nous exerçons une profession à risques qui nécessite de garantir aux patients que les infirmiers détiennent les compétences requises. L'inscription à l'Ordre est pour cette raison une obligation légale dans notre pays car l'accès à cette profession doit être réglementé pour la sécurité des patients. Nous ne pouvons que regretter que très peu d'infirmiers titulaires de cet institut qui sont amenés à encadrer les étudiants n'aient effectué la démarche d'inscription à l'Ordre qui est une revalidation des compétences. C'est main dans la main avec les établissements de santé que nous devons avancer sur cette voie. Nous souhaitons et portons tous les jours ce travail d'ouverture et de pédagogie, parfois dans un contexte difficile. Il est de notre responsabilité collective d'en prendre conscience sans attendre de tels drames » insiste Didier Borniche, Président de l'Ordre national des infirmiers.

À propos de l'Ordre national des infirmiers

Avec plus de 158 000 inscrits, l'Ordre national des infirmiers est le deuxième des sept ordres de professions de santé en France. Chargé par la loi de veiller au maintien des principes éthiques et au développement des compétences, indispensables à l'exercice de la profession, l'Ordre contribue à promouvoir la santé publique et la qualité des soins. Il participe au suivi de la démographie de la profession d'infirmier et étudie l'évolution prospective des effectifs de la profession au regard des besoins de santé. Il accomplit ses missions par l'intermédiaire des conseils départementaux, des conseils régionaux ou interrégionaux et du conseil national de l'ordre.

Contact presse :

Vanessa Ibarlucea – Comfluence
01 40 07 98 20 – 06 87 06 69 44
vanessa.ibarlucea@comfluence.fr

**Jérôme Lalaque - Président du Conseil de l'ordre
des infirmiers de la Gironde**
cdoi33@ordre-infirmiers.fr